



**Recommandations de la
Société canadienne du cancer :
Élections générales provinciales
de 2022**



Société
canadienne
du cancer

CANCER.CA

La Société canadienne du cancer en quelques mots

La Société canadienne du cancer (SCC) est le seul organisme de bienfaisance national à soutenir les personnes touchées par tous les types de cancer, dans toutes les communautés au pays. Nous sommes la voix des femmes et des hommes qui ont le cancer à cœur.

Nous nous distinguons par la combinaison unique de nos activités qui consistent à subventionner des projets de recherche novateurs sur plus de 100 types de cancer, à fournir des renseignements fiables ainsi que des programmes et des services qui aident les personnes touchées par le cancer et leurs familles, de même qu'à inciter les gouvernements à apporter d'importants changements sociaux.

En tant que voix des hommes et des femmes au pays qui ont le cancer à cœur, nous travaillons de concert avec les différents paliers gouvernementaux afin d'établir des politiques en matière de santé publique visant à prévenir le cancer et à soutenir les personnes touchées par la maladie.

L'an dernier, la SCC a investi près de 46 M\$ dans la recherche et a financé 29 projets de recherche au Québec. Elle a également accordé 240 000 \$ en aide financière au transport pour les personnes à faibles revenus. La Ligne d'aide et d'information sur le cancer a traité près de 14 000 demandes et près de 600 personnes, dont plusieurs venant de l'extérieur de Montréal, ont été hébergées à la Maison Jacques-Cantin de la SCC pendant leurs traitements.

Considérant que deux Canadiens sur cinq seront atteints de cancer au cours de leur vie, que la population vieillit et qu'une pandémie mondiale sévit depuis plus de deux ans, il n'a jamais été aussi important d'écouter les demandes des personnes atteintes de cancer et de leurs proches.

Pour tout complément d'information :

David Raynaud
Gestionnaire, Défense de l'intérêt public
david.raynaud@cancer.ca
438 764-8390



Trois priorités pour les élections générales de 2022 :

1. Déployer le programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal :

Le cancer colorectal demeure la deuxième cause de décès par cancer au Québec. En 2021, la SCC estime que 6400 Québécois ont reçu un diagnostic de ce type de cancer et que 2600 en sont en décédés¹.

Pourtant, le Québec demeure la seule province au Canada qui n'a pas de programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal² !

Le dépistage du cancer du côlon vise à détecter le cancer à un stade précoce, avant que les signes et symptômes de la maladie n'apparaissent. Les chances de réussite du traitement sont alors meilleures. En effet, le taux de survie après cinq ans est de 90 % lorsque la maladie est détectée au stade précoce, contre seulement 13 % lorsqu'elle l'est au stade avancé³.

Ce programme prendrait la forme, à l'instar du programme pour le dépistage du cancer du sein, d'une lettre envoyée aux personnes de 50 et 74 ans pouvant servir d'ordonnance pour obtenir un test immunochimique de recherche de sang occulte dans les selles (RSOSi)⁴. Ce test simple et non invasif peut se faire à la maison.

À l'heure actuelle, l'accès à ce test nécessite la prescription d'un médecin ou d'une infirmière praticienne. Ce processus est un obstacle considérable dans un contexte où plus d'un million de Québécois et Québécoises sont en attente d'un médecin de famille, notamment pour les populations vulnérables.

Dans un sondage Léger commandé par la SCC en septembre 2021 au Québec, 92 % des répondants ont affirmé être favorables à la mise sur pied d'un programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal.

À ce sujet, la SCC demande aux partis politiques :

- Le déploiement rapide d'un programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal, afin d'offrir à plus de 2 millions⁵ de Québécois et Québécoises un accès systématique au dépistage de ce type de cancer.

1. Statistiques canadiennes sur le cancer | Société canadienne du cancer

2. Cancer colorectal: il est temps d'agir! | Points de vue | Opinions | Le Soleil - Québec

3. Je m'informe - Ensemble, détronons le cancer du côlon (detrononslecancer.ca)

4. Test immunochimique de recherche de sang occulte dans les selles (RSOSi) | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

5. Estimations de la population selon le groupe d'âge, Canada et provinces, 1^{er} juillet 2021 (quebec.ca)



2. Responsabiliser l'industrie du tabac :

Le tabagisme est la première cause de décès évitable au Québec. Chaque année, environ 13 000 Québécois et Québécoises meurent des conséquences du tabagisme. Un fumeur sur deux perdra la vie en raison de sa consommation de tabac, et 30% des décès⁶ par cancer sont liés à la consommation de tabac.

En plus de ce lourd bilan de pertes en vies humaines, le tabac a aussi des conséquences importantes sur l'économie et le système de santé du Québec. Chaque année, le tabagisme coûte 2,5 G\$ au gouvernement provincial⁷, et l'industrie du tabac est directement responsable de cette hécatombe.

Ainsi, le gouvernement du Québec devrait imposer aux fabricants de produits du tabac des frais pour le recouvrement des coûts de sa stratégie de lutte contre le tabagisme et pour les montants liés aux remboursements des produits d'aide à la cessation tabagique. Ces coûts représentent une somme d'environ 30 M\$ par année, somme que les fabricants rembourseraient en fonction de leur part de marché.

Inspirée du principe de pollueur-payeur, cette mesure permettrait de responsabiliser l'industrie du tabac quant aux conséquences de ses produits sur la santé des Québécois et Québécoises et sur le réseau de la santé, tout en permettant au gouvernement de se doter de nouveaux revenus récurrents.

Un système similaire existe pour le cannabis au niveau fédéral et, aux États-Unis, la Food and Drugs Administration (FDA) impose des frais de 712 M\$ par année aux fabricants de produits du tabac.

Dans un sondage Léger commandé par la SCC en septembre 2021 au Québec, 87 % des répondants ont affirmé être favorables à faire payer la stratégie de lutte contre le tabagisme ainsi que le remboursement des produits d'aide à la cessation tabagique.

À ce sujet, la SCC demande aux partis politiques :

- L'imposition de frais de recouvrement des coûts aux fabricants de produits du tabac de 30 M\$, ce qui correspond aux montants liés à la stratégie de lutte contre le tabagisme et au remboursement des produits d'aide à la cessation tabagique du gouvernement du Québec de ce type de cancer.

6. Sauver des vies par la prévention | Société canadienne du cancer

7. Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025 (quebec.ca)



3. Faciliter l'accès à des soins palliatifs de qualité

Considérant l'augmentation et le vieillissement de la population du Québec, les besoins en soins palliatifs ne peuvent qu'augmenter. Ainsi, il est important de réfléchir dès maintenant au développement de cette offre de service afin de répondre aux besoins des personnes qui bénéficieront de celle-ci et à ceux de leurs proches.

Les hôpitaux ne seront pas en mesure de répondre seuls à cette demande et il faut conséquemment renforcer les ressources dans la communauté, comme les maisons de soins palliatifs et les ressources intermédiaires. Il faut aussi favoriser le développement de soins palliatifs à domicile flexibles et efficaces.

Des soins palliatifs accessibles au sein des communautés et à domicile allègeraient les urgences et les unités de soins intensifs ou de courte durée; ces unités sont habituellement plus coûteuses que les soins palliatifs et ne sont pas conçues pour les personnes ayant uniquement besoin de ces derniers.

Finalement, l'absence de gouvernance gouvernementale unifiée⁸ et le fait qu'il existe peu de données et d'indicateurs clairs⁹ sur les soins palliatifs au Québec sont des obstacles au développement d'une stratégie globale cohérente.

Dans un sondage Léger commandé par la SCC en septembre 2021 au Québec, 85 % des répondants ont affirmé être favorables à un accès garanti pour tous à des soins palliatifs financés par les fonds publics, même s'ils nécessitent une augmentation de taxes ou d'impôts.

À ce sujet, la SCC demande aux partis politiques :

- La création d'une gouvernance gouvernementale unifiée des soins palliatifs;
- La création d'un observatoire national détenant un registre accessible de données standardisées sur les soins palliatifs;
- L'augmentation des investissements visant à faciliter l'accès aux soins palliatifs hors hôpitaux, en particulier pour les communautés mal desservies.

8. Pour un accès équitable à des soins palliatifs et de fin de vie de qualité - Rapport du Groupe de travail national et de la consultation externe (gouv.qc.ca)

9. Rapport sur la situation des soins de fin de vie au Québec ... / Commission sur les soins de fin de vie | BAnQ numérique



Autres demandes de la SCC pour les partis politiques :

A. Rétablir les soins contre le cancer :

Alors que nous entrons dans la troisième année de la pandémie, le Québec doit composer avec de nombreuses conséquences entraînées par la COVID-19. Parmi ces effets, nous pouvons compter les vagues de délestage qui ont eu de graves conséquences sur les soins et services en oncologie.

Un plan de rattrapage doit tenir compte de l'expérience et de la perspective des personnes atteintes de cancer et de leurs proches aidants ainsi que des besoins et réalités des collectivités mal desservies, comme les Premières Nations, les Inuits, les Métis, ainsi que les personnes immigrantes, issues des minorités visibles, à faible revenu ou vivant dans des régions rurales éloignées.

D'après un sondage mené par la SCC en août 2021 auprès de personnes atteintes de cancer et de proches aidants de partout au Québec, 21 % des répondants ont vu leurs rendez-vous annulés ou reportés en raison de la COVID-19, et 18 % affirment avoir du mal à contacter leur médecin ou un membre de leur équipe de soins pour obtenir de l'information¹⁰.

De plus, la première vague a causé des retards significatifs au niveau des activités de dépistage et des chirurgies oncologiques. En effet, selon le dernier rapport d'analyse des répercussions de la pandémie du MSSS¹¹, il y a eu une diminution des chirurgies de 5 % et une diminution d'environ 15 % d'activités de dépistage en oncologie par rapport à la dernière année précédant la pandémie.

Une étude¹² publiée dans le British Medical Journal montre qu'un simple retard de quatre semaines dans le traitement de certains cancers augmente les risques de décès liés à ceux-ci d'environ 10 %. La SCC a déployé des efforts considérables afin d'inciter les différents paliers de gouvernement à agir pour éviter les répercussions à long terme de la pandémie sur le cancer. Il faut réduire celles-ci de toute urgence afin que les gens puissent avoir accès aux activités de dépistage et aux traitements dont ils ont besoin.

À ce sujet, la SCC demande aux partis politiques :

- Le développement d'un plan entièrement financé afin de rattraper les retards spécifiques au niveau des chirurgies et des activités de dépistage en cancérologie.

10. À ce jour, la SCC a mené cinq sondages auprès de personnes atteintes de cancer et de proches aidants afin d'en apprendre davantage sur les expériences qu'ils ont vécues pendant la pandémie de COVID-19 (juillet 2020, novembre 2020, janvier 2021, août 2021 et janvier 2022).

11. Analyse des répercussions de la pandémie de la COVID-19 sur les soins et les services en cancérologie au Québec (gouv.qc.ca)

12. Mortality due to cancer treatment delay: systematic review and meta-analysis | The BMJ

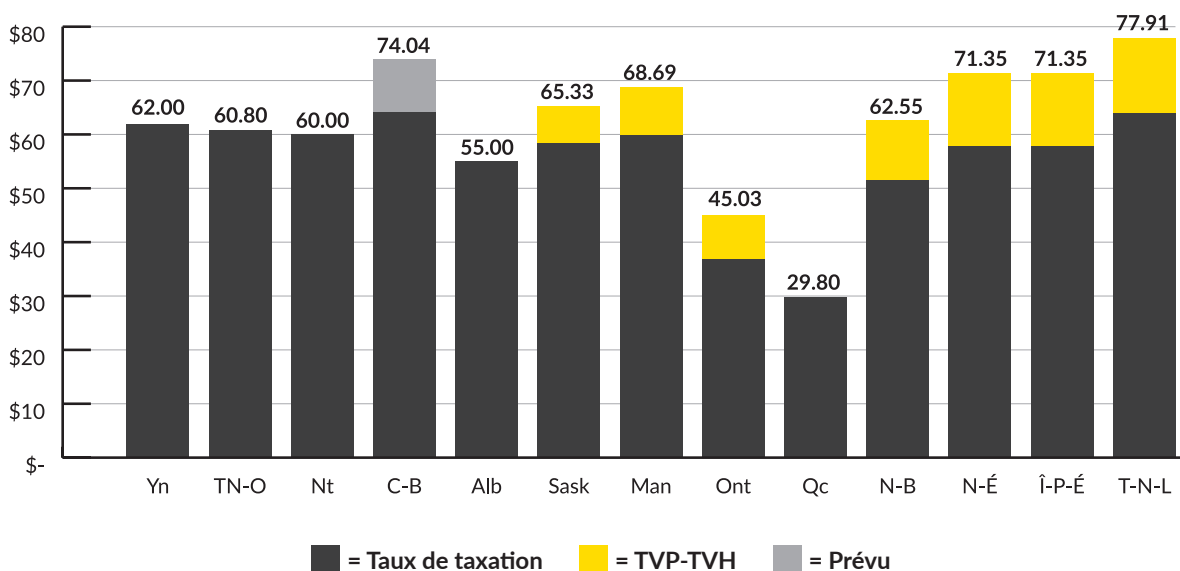
B. Protéger les Québécois des dangers de la nicotine :

La consommation de produits du tabac a des conséquences importantes sur la santé des Québécois et Québécoises et il ne faut pas croire que la lutte contre le tabagisme est chose du passé. Chaque année, 13 000 personnes perdent la vie à cause du tabagisme uniquement au Québec.

La santé des fumeurs est plus fragile, et une étude montre que le tabagisme est responsable de 32,6 % des dépenses totales en journées complètes d'hospitalisation et 27,3 % des coûts des consultations infirmières¹³. Ces statistiques sont particulièrement significatives dans un contexte où nous cherchons collectivement des façons de réduire la pression sur notre système de santé.

Le Québec est aussi la province qui, de loin, taxe le moins les cigarettes, et va devenir la seule à ne pas appliquer sa taxe à la consommation (TVQ) sur ces produits.

TAUX DE TAXATION POUR 200 CIGARETTES, PROVINCES/TERRITOIRES, 1 JUIN 2022



Selon la littérature scientifique et plusieurs organisations internationales, dont la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la Santé¹⁴, la taxation demeure le meilleur levier pour réduire le nombre de fumeurs. Une augmentation de 10 % du prix permettrait une réduction d'environ 4 % du taux de tabagisme. D'ailleurs, l'augmentation de cette taxe est recommandée par la Santé publique du Québec¹⁵.

La création d'une taxe sur les produits nocifs à la santé, comme les produits du tabac, et l'augmentation des taxes déjà existantes et applicables ne visent pas l'augmentation du fardeau fiscal des contribuables, mais la réduction de la consommation de ces produits pour des raisons de santé publique.

13. Étude du Groupe d'analyse sur le fardeau du tabac (10 août 2010)

14. Tobacco Taxation Win-Win for Public Health and Domestic Resources Mobilization Conference (worldbank.org)

15. Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025 (quebec.ca)

Chez nos jeunes, la consommation de produits de vapotage a explosé au cours des dernières années¹⁶. Ces produits sont faciles d'accès, peu dispendieux, et rendus plus attrayants par l'existence de milliers de saveurs différentes.

Un rapport du directeur national de santé publique, contenant des recommandations de mesures visant à mieux encadrer le vapotage¹⁷, propose plusieurs pistes de solution visant à mieux protéger nos jeunes et à prévenir une nouvelle génération dépendante à la nicotine. La SCC a participé au groupe de travail mis sur pied par la Santé publique et demande l'adoption de ces mesures.

D'après un sondage Léger commandé par la SCC en septembre 2021 au Québec :

1. 83 % des répondants sont en faveur de l'augmentation de la taxe sur les cigarettes.
2. 86 % des répondants ont affirmé être favorables à la mise sur pied d'une taxe sur les cigarettes électroniques pour réduire l'accès à ces produits chez les jeunes.
3. 78 % des répondants sont en faveur de l'interdiction des saveurs pour les produits de vapotage pour en réduire l'attrait auprès des jeunes.

À ce sujet, la SCC demande aux partis politiques :

- L'augmentation de la taxe spécifique sur le tabac jusqu'à ce qu'elle atteigne ou dépasse le deuxième plus bas taux au Canada, soit celui de l'Ontario.
- L'interdiction des saveurs, autre que celle du tabac, dans les cigarettes électroniques.
- La mise sur pied d'une taxe spécifique sur les cigarettes électroniques.
- L'adoption de l'ensemble des recommandations de mesures visant à mieux encadrer le vapotage présentées dans le rapport du directeur national de santé publique.

16. Vapotage et consommation des produits du tabac chez les élèves du secondaire au Québec (quebec.ca)

17. Recommandations de mesures visant à mieux encadrer le vapotage - Rapport du directeur national de santé publique - Mai 2020 (gouv.qc.ca)

C. Prévenir le cancer par de saines habitudes de vie :

La promotion de la santé est un aspect crucial de la prévention du cancer. En effet, grâce à l'étude ComPARE¹⁸ financée par la SCC, nous savons qu'environ quatre cas de cancer sur dix peuvent être évités grâce à l'adoption d'un mode de vie sain et des politiques publiques qui protègent la santé des Québécois.

La pandémie a favorisé des comportements qui augmentent les risques de cancer¹⁹. Près de 19 % des Canadiens déclarent que leur consommation d'alcool a augmenté et 35 % en affirment autant à propos de leur consommation de malbouffe et de sucreries. Les comportements sédentaires sont aussi en hausse, car plus de la moitié des Canadiens admettent passer plus de temps devant la télévision ou sur internet²⁰. En avril 2020, environ quatre Canadiens sur dix disaient faire de l'exercice « moins souvent » qu'avant la pandémie²¹.

Les bénéfices d'une population en santé sont simples; elle encombre moins les hôpitaux, elle est plus résiliente face à la maladie et elle jouit d'une meilleure qualité de vie. Ainsi, dans un contexte où le gouvernement cherche des façons de réduire la pression sur le système de santé, il est important de faire de la prévention une priorité.

Une approche globale de prévention impliquerait d'agir dans l'ensemble des différents ministères pour favoriser les saines habitudes de vie, de créer des environnements sains, de réduire les iniquités de santé et de réduire la consommation de certains produits nocifs.

Malheureusement, la part des dépenses en santé publique du Québec sur les dépenses totales de santé est le plus faible des provinces canadiennes. C'est aussi la seule province où cette part a diminué avec le temps²².

À ce sujet, la SCC demande aux partis politiques :

- La mise sur pied d'une taxe sur les boissons sucrées afin de réduire l'obésité chez les jeunes et ainsi réduire les risques associés à 13 types de cancers;
- L'augmentation des investissements en prévention du cancer, notamment par le biais de la Politique gouvernementale de prévention en santé, afin de mieux protéger la santé des Québécois et Québécoises et favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.

18. Risque attribuable du cancer au Canada - ComPARE

19. Infographie de l'étude ComPARE- Facteurs de risques au Québec

20. Le Quotidien — Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 2 : suivi des effets de la COVID-19, mai 2020 (statcan.gc.ca)

21. Les habitudes en matière de santé pendant la pandémie de COVID-19 - The Vanier Institute of the Family / L'Institut Vanier de la famille

22. Le devoir de faire autrement - Partie 1: Renforcer le rôle stratégique de la santé publique (gouv.qc.ca)



D. Mieux soutenir les proches aidants :

Un ou plusieurs proches dans l'entourage d'une personne atteinte de cancer remplissent le rôle de proche aidant, lequel est essentiel et fait partie intégrante du processus de soin. D'ailleurs, les proches aidants constituent la force méconnue derrière notre système de santé et, dans un contexte de vieillissement de la population, leurs nombres et responsabilités prendront de l'ampleur.

En janvier 2022, la SCC a mené son cinquième sondage sur l'expérience des patients et des proches aidants en contexte de pandémie²³, et celui-ci permet d'identifier certains enjeux qui touchent spécifiquement les personnes aidantes au Québec :

- 56 % des proches aidants nous ont indiqué qu'ils fournissaient plus de soutien qu'ils n'en avaient l'habitude.
- 78 % des proches aidants nous ont indiqué qu'ils n'ont pas pu accompagner le proche dont ils s'occupent à un traitement ou à un rendez-vous pour le cancer.
- Un meilleur soutien financier de la part du gouvernement, la compensation pour le transport et l'hébergement ainsi qu'un meilleur accès à des soins à domicile sont des demandes qui reviennent souvent chez les proches aidants.
- Les proches aidants sont le groupe sondé ayant le plus haut niveau d'anxiété.

Dans son dernier budget²⁴, le gouvernement du Québec a annoncé que la réforme de 2020 du crédit d'impôt pour les personnes aidantes²⁵ permettrait d'élargir l'admissibilité à plus de 30 000 personnes. Les derniers chiffres que nous avons reçus lors d'une demande d'accès à l'information avançaient qu'en 2019, 58 748 proches aidants avaient eu accès au crédit d'impôt. Ainsi, environ 89 000 proches aidants recevraient maintenant ce crédit d'impôt. Cependant, l'Institut de la statistique du Québec²⁶ estime que plus de 1,6 million de Québécois et Québécoises seraient aidant naturel, ce qui montre que ce crédit d'impôt demeure encore très peu accessible.

À ce sujet, la SCC demande aux partis politiques :

- Une plus grande flexibilité dans les critères d'admissibilité au crédit d'impôt remboursable pour les proches aidants, notamment en modifiant ou en supprimant les critères de 12 mois ou de 365 jours consécutifs, pour que ces derniers puissent accéder à cette aide en dépit des diverses réalités auxquelles ils font face.

23. Voir note de bas de page numéro 6.

24. Budget 2022-2023 – Plan budgétaire (gouv.qc.ca)

25. Crédit d'impôt pour personne aidante | Revenu Québec (revenuquebec.ca)

26. Coup d'œil sociodémographique. Novembre 2015 | Numéro 43. Portrait des proches aidants et les conséquences de leurs responsabilités d'aidant (quebec.ca)



À propos de la Société canadienne du cancer

La Société canadienne du cancer (SCC) est le seul organisme de bienfaisance national à soutenir les personnes touchées par tous les types de cancer, dans les communautés de l'ensemble du pays. Aucune autre organisation ne fait la même chose que nous. Nous sommes la voix des femmes et des hommes qui ont le cancer à cœur. Nous finançons des projets de recherche novateurs, nous fournissons un réseau d'aide pour toutes les personnes touchées par le cancer, et nous favorisons l'adoption de politiques de santé qui aident à prévenir le cancer et soutiennent les personnes qui sont atteintes de la maladie.

Aidez-nous à faire une différence. Appelez-nous au 1 888 939-3333 ou visitez cancer.ca aujourd'hui.



Société
canadienne
du cancer